

Femmes de bien

Par [Laurence Cossé](#), le 29/3/2017 à 12h00



Les Équipes Saint-Vincent ont 400 ans. Peu de mouvements peuvent en dire autant. Il n'y a guère que des congrégations religieuses qui aient ce grand âge – or les Équipes ne comptent que des laïques. Prétendre qu'elles sont sans lien avec le christianisme serait abusif : elles ont été créées en 1617 par saint Vincent de Paul. Mais dès leur origine Vincent a voulu qu'elles soient laïques et c'était très novateur pour l'époque.

Dans la vie extraordinairement féconde de Vincent de Paul, les confréries de la Charité, ou Charités tout court, sont la première de ses grandes fondations, avant l'aumônerie aux galères (1619), avant les prêtres envoyés en Missions dans les campagnes françaises et bientôt appelés lazaris (la congrégation de la Mission, 1625), avant les Filles de la Charité connues ensuite comme les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (1634), avant l'œuvre des Enfants trouvés. Rappelons le contexte.

En 1617, la France se remet des guerres de Religion. L'époque est à ce que l'on n'appelle plus aujourd'hui la Contre-Réforme mais le renouveau catholique, autour de grandes figures spirituelles comme François de Sales, Pierre de Bérulle, Mme Acarie, M. Olier. Vincent de Paul, qui est né aux alentours de 1580 (on ne sait pas exactement quelle année), s'est longtemps cherché. Il n'a pas été tout de suite une figure exemplaire. Le souci de la pauvreté ne l'a pas toujours habité. Il a été l'aumônier de la reine Margot assagée en 1610, curé à Clichy en 1612, puis en 1613 précepteur des enfants de la grande famille de Gondi. Il se trouve que Mme de Gondi était une âme ardente, et que la famille séjournait souvent sur ses terres à la campagne, où la misère était grande. Vincent de Paul connut alors une profonde crise morale et spirituelle. Sa prodigieuse créativité se manifesta en même temps qu'il renaissait.

Un dimanche d'août 1617, à Châtillon-les-Dombes, où les Gondi avaient un château, il se préparait à dire la messe quand on vint l'informer de la situation critique d'une très pauvre famille des faubourgs. En guise de sermon, Vincent exhorta ses paroissiens à secourir ces malheureux. Après la messe, comme il allait les voir, il tomba sur « une procession de femmes » leur apportant des vivres. La table des pauvres gens croulait sous les victuailles. Il sembla urgent à Vincent d'organiser l'action. « *Les pauvres ont plus manqué d'organisation dans la charité que de personnes charitables à les secourir* », devait-il écrire ensuite. Le lendemain, il fit venir les dames qu'il avait vues à l'œuvre et les invita à s'associer, « *chacune à leur tour ayant d'un commun accord résolu entre elles qu'une d'elles prendra le soin un jour entier de tous ceux qu'elles auront avisés par ensemble ayant besoin d'aide* ». Il écrivit pour elles un règlement qui les établissait dans la durée, les convainquant que « ce bon œuvre » péricliterait « *si pour le maintenir elles n'(avaient) quelques unions et liaisons spirituelles ensemble* ». La première confrérie de la Charité était née.

Le règlement rédigé par Vincent de Paul est toujours celui des Équipes Saint-Vincent, nom des Charités depuis 1970. Les Équipes ne comptent que des femmes. (Peu après leur fondation, certaines confréries ont essayé la mixité mais sans succès. « *Les hommes et les femmes ensemble ne s'accordent point en matière d'administration, nota Vincent ; ceux-là se la veulent arroger entièrement et celles-ci ne le peuvent supporter (...). Parce qu'il y avait communauté de bourse on fut contraint d'ôter les hommes.* ») On dit aujourd'hui de Vincent de Paul qu'il est le père de l'action sociale. Le règlement qu'il a conçu est en effet étonnamment moderne. Il s'agit de solidarité de proximité. Une équipe n'a pas plus de vingt membres. Les personnes engagées se réunissent régulièrement. Leur mission est pratique et spirituelle, soins et quête du sens. Au démuné, disait Vincent, il faut donner de quoi vivre et le moyen de travailler. Les réunions se font en trois temps, un moment spirituel, une réflexion de fond, le travail d'organisation. Les responsables sont élues pour un an, par la totalité des membres dès 1617.

On connaît bien la Société de Saint-Vincent-de-Paul avec ses Conférences, qui a été fondée au XIX^e siècle – parce qu'elle est plus nombreuse, que c'est un mouvement d'hommes – et moins les Équipes Saint-Vincent. Les Équipières sont pourtant 165 000 à travers le monde et font un gros travail de terrain, auprès des sans-abri, des immigrés, notamment les femmes et les enfants, des personnes âgées, des malades, des prisonniers. Accueil, écoute, entraide, formation, accompagnement vers l'emploi : « *L'amour est inventif à l'infini* », disait leur fondateur.

Laurence Cossé